

DE QUOI S'AGIT-IL ?

- > Le contrat de professionnalisation est destiné à favoriser le **recrutement des jeunes et des demandeurs d'emploi** tout en les formant aux besoins de l'entreprise.



ASTUCE
Simulateur :
salaires et aides aux entreprises
sur www.alternance.emploi.gouv.fr

QUI SONT LES BENEFICIAIRES ?

- > Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, sans condition d'ancienneté d'inscription au chômage.
Le critère d'éligibilité pour entrer en licence professionnelle est d'être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou bien d'un titre de niveau 3 certifié par le Ministère du Travail.

QUELLE MISE EN ŒUVRE ?

- > **CDD** : un contrat à durée déterminée de 12 mois.
- > **CDI** : un contrat à durée indéterminée débutant sur une action de professionnalisation de 12 mois.
Le contrat, établi sur la base d'un formulaire CERFA n°12434-02 (téléchargeable sur le site www.service-public.fr), est transmis, dans un délai de 5 jours, à votre OPCA (Organisation Professionnel Collecteur Agréé) qui le communique à la DDTEFP pour enregistrement.
- > Convention de 450h de formation au prix horaire de 10,23€ (en sept 2016) avec la DFC, service dédié à la formation continue de l'université d'Angers. (à ajouter en annexe du contrat de professionnalisation)

QUELLE RÉMUNÉRATION ?

Salarié	Rémunération minimum
De 16 à 20 ans révolus	65% du SMIC
De 21 à 25 ans révolus	80% du SMIC
Demandeur d'emploi de 26 ans et plus	100% du SMIC

QUELS AVANTAGES POUR L'EMPLOYEUR ?

- > **PRISE EN CHARGE PAR VOTRE OPCA**
(Organisation Professionnel Collecteur Agréé) de tout ou une partie des frais de formation du salarié.
- > **ÉXONÉRATION DES COTISATIONS PATRONALES D'ASSURANCES SOCIALES**
(assurance maladie, maternité, invalidité, vieillesse-décès)
- > **AIDE À «L'EMBAUCHE PME»**
2000€ pour les entreprises de - 250 salariés. Plus d'informations sur embauchepme.gouv.fr

CONTACT

Madame Estelle LIARD (Coordinatrice de l'alternance)
Tél : 06 45 27 83 55 ou par courriel : estelle.liard@lycee-mode.fr